Le Gardasil disculpé

Zitouni IMOUNACHEN - 2015-11-06 22:02:40 - Vu sur pharmacie.ma

Le parquet de Paris vient de classer sans suite l'enquête sur le Gardasil. Le parquet a considéré qu'il n'y avait pas de lien de cause à effet entre ce vaccin et des pathologies du système nerveux dénoncées par une cinquantaine de patientes.

Le parquet avait confié les investigations aux gendarmes spécialisés dans les atteintes à l'environnement et à la santé publique (OCLAESP). Leur analyse fait écho à celle de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) qui a estimé en septembre que « les vaccins contre les infections à papillomavirus n'entraînaient pas d'augmentation du risque global de survenue de maladies auto-immunes ». Mais que, cependant, il existait « une augmentation du risque de syndrome de Guillain-Barré dans des proportions limitées, 1 à 2 cas pour 100?000 filles vaccinées, ne remettant pas en cause la balance/bénéfice risque ». Ces conclusions s'appuient sur une étude menée par l'ANSM avec l'assurance-maladie sur plus de deux millions d'adolescentes.